

Si Valigny m'était conté ...



Mairie de Valigny

15, route d'Ainay - 03360

Tél: 04.70.66.60.77

Courriel: mairie-valigny03@wanadoo.fr

www.valigny.fr

Le mot du Maire

Nous avons grand plaisir, les conseillers municipaux actifs, Alain Becquart, Dominique Govignon, Franck Deuss, Bernard Chorgnon, Manon Gayet et moi-même à vous retrouver au travers de ce média « Si Valigny m'était conté ».

Nous rédigeons ce bulletin à 6 mois d'existence de la nouvelle municipalité pour informer le plus grand nombre de nos actions et de la vie de la commune.

Un autre media pour la commune est le **site internet www.valigny.fr**. Il est en cours de rajeunissement. Nous travaillons à la réalisation d'un site plus simple à administrer, plus clair et donc nous l'espérons plus attractif. Nous serons en mesure de le mettre en ligne au plus tard en septembre.

Un aperçu de la page d'accueil de votre nouveau site internet:



Notre nouvelle équipe municipale ainsi formée par la force des choses et sans autre signe de volonté de participation d'autres élus de la commune s'est attelée aux tâches du mandat avec bon sens et dévouement .

Et nous avons la chance de compter sur le professionnalisme de nos 4 agents communaux, au secrétariat de mairie, à l'agence postale , à l'entretien de nos bâtiments et espaces communaux et à la cantine ; sans oublier l'agent scolaire salarié de la communauté de communes.

Merci à tous pour ce soutien précieux dans l'exercice de mes responsabilités.

Puissions-nous continuer d'œuvrer dans un pays en paix.

Bien à vous

Votre Maire, Marie MILLERAT-DALDIN

Infos Municipales

Horaires d'ouverture de la Mairie au public :

Mardi, mercredi, et samedi de 9h à 12h15, et le vendredi de 9h à 12h et de 16h30 à 18h.

Horaires d'ouverture de l'agence postale:

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h

Ces heures d'ouverture peuvent être modifiées lors des congés du personnel communal.

Permanence du Maire et des adjoints:

Marie Millerat-Daldin : le samedi de 10h à 12h.

Mardi : Alain Becquart de 11h à 12h

Mercredi : Dominique Govignon de 11h à 12h

Vendredi : Franck Deuss de 11h à 12h

Contactez le secrétariat pour prendre rendez-vous au **04 70 66 60 77**

SOMMAIRE

Le mot du Maire

Travaux en cours

Les festivités reprennent

A venir

Projet éolien industriel SEPALE

Si Valigny m'était conté ...



Les projets en cours

Rénovation de la Mairie :

Les travaux, conséquents, se poursuivent. La réfection de la toiture avance bien, les huisseries intérieures sont posées. L'aménagement intérieur débute prochainement.

Nous avons toujours bon espoir de fin de travaux courant octobre.

Rappelons que ce chantier important, outre l'assurance de la pérennité du bâtiment, permettra à la collectivité un gain énergétique de plus de 50%, et le transfert de l'agence postale à la mairie.



Projet Vitraux de l'Eglise (projet AMEVAL, Philippe Duteurtre, Président et MAIRIE)

Après un passage sur site à l'église de Valigny le 3 mars, les étudiants de l'école nationale du verre (Lycée Jean Monnet Yzeure) travaillent maintenant sur les deux baies latérales (baie 1 & baie 2), ce qui comprend :

- * L'agrandissement de la maquette à l'échelle 1
- * La réalisation des calibres
- * La coupe du verre
- * La peinture sur verre (grisaille).

Les dernières opérations auront lieu à l'atelier du vitrailiste, M. Kellogg, à Moulins, où se fera l'assemblage.

Ces deux vitraux devraient être posés pour Noël. Le vitrail central lui, sera pris en compte à la rentrée par une nouvelle équipe d'étudiants.



Chemin piétonnier sécurisé

Le chemin, route de Bessais entre le bourg et le cimetière est terminé comme vous avez pu le constater.

La seconde partie du projet qui allait du cimetière au stade comportait initialement un traçage au sol d'une voie partagée. Cette réalisation n'a finalement pas été autorisée par les services du Conseil départemental.

Cependant, l'UTT (Unité Territoriale Technique) de Cérilly, à notre demande, a installé deux panneaux de limitation de vitesse à 70kmh du pont de Goule à l'entrée de bourg.

Ses services doivent également implanter une signalisation « Attention piétons » entre le pont de Goule et le cimetière.



Nous étudierons au deuxième trimestre 2022 pour l'exercice budgétaire 2023 ou suivant, l'opportunité d'un busage du fossé du cimetière au stade, afin d'élargir l'accotement et favoriser ainsi le cheminement des piétons vers le stade et les chemins de randonnée de la Rigole.

A suivre...

Si Valigny m'était conté ...



Local commercial 2, route des sablons

Dans sa séance du 29 avril 2022, le conseil municipal a émis un avis favorable (10 voix pour, 1 abstention) à la location du local commercial à Madame Céline Guillaumin.

Celle-ci souhaite en effet développer son activité de **coiffure** qu'elle exerce à Valigny, route de l'Etang depuis 8ans et créer un espace de **bien-être** en associant des prestations d'Hypnothérapie et de massage non thérapeutique, onglerie Elle souhaite également mettre à l'honneur les activités artisanales et culturelles locales .

Bienvenue à cette entreprise féminine qui valorisera notre centre bourg!

Travaux de voirie –programme 2022/2023

Le Conseil Municipal du 13/12/21, à l'unanimité (11 voix pour), décide de retenir les devis suivants et de les soumettre pour approbation à la Communauté de Communes du Pays de Tronçais :

- * Chemin « du Vieux Buis » 2 250,00 € HT,
- * Chemin « Les Grenouillères », mitoyen avec la commune de Coulevre (16 470,00/2) 8 235,00 € HT
- * Route des Sablons 6 700,00 € HT
- * Route du Plaid à Villebon 5 525,00 € HT
- * Chemin « des Colombières à la Ville aux châtaigniers » 16 820,00 € HT
- * Chemin « Les Landes », mitoyen avec la commune de Coulevre (14 470,00/2) 7 235,00 € HT
- * Pont n°3 , 2 710,00 € HT

Soit un Total de 49 475,00 € HT

Le syndicat de voirie d'Ygrande a commencé son intervention début juin.

Les travaux concernant le pont n°5 du Génipicochon ainsi que ceux du chemin de la Croix Charnais aux Baliveaux seront à prévoir au titre de l'exercice 2024-2025.

Les festivités reprennent

Avec l'allègement conséquent des mesures sanitaires liées à la Pandémie COVID, et la venue des beaux jours , la municipalité et nos associations reprennent peu à peu l'organisation de réunions ouvertes au public et de moments conviviaux .

Réunion d'information municipale du 12 mars 2022

Madame le Maire a déroulé sa présentation aux valignois venus en nombre. Après un temps d'échanges, un verre

de l'amitié fut servi : l'occasion de poursuivre les discussions avec les élus présents.

Les participants se sont montrés ravis, nous encourageant à renouveler l'exercice.

Remise de médailles d'honneur Régionales, Départementales et Communales

Le 21 mai dernier, Madame le Maire, Monsieur le Sénateur Gérard Dériot et Monsieur André Ollery, maire de la commune de 1993 à 2008 ont procédé à la remise des médailles d'honneur régionales, départementale et communale.



Les récipiendaires étaient :

- * Sylvie Amiset , adjoint technique territorial, chargé de l'entretien , de la cantine et de l'accompagnement scolaire depuis le 1er décembre 1996
- * Jacques Boyer, adjoint technique territorial, chargé de l'entretien des espaces publics depuis septembre 1992
- * Claudine Duplaix, adjoint administratif principal, forte de ses 26 ans et plus au secrétariat de la mairie
- * Jean-Claude Minard, pour ses 36 années en qualité de conseiller municipal et maire de la commune depuis
- * Daniel Renaud, conseiller et maire de la commune pour ses 31 ans d'engagement, depuis mars 1989.

La médaille d'honneur salue le travail, le dévouement et l'action de service public des agents communaux et des élus.

La cérémonie s'est déroulée dans une ambiance à la fois solennelle et chaleureuse.

Si Valigny m'était conté ...

Comité de rédaction :

Alain Becquart - Bernard Chorgnon - Franck Deuss -

Manon Gayet - Dominique Govignon

Marie Millerat-Daldin

8ème Rallye National des Ladies au Relais de la Forêt

Le dimanche 5 juin, Madame Josette Antoine, notre restauratrice du Relais de la Forêt accueillait les 80 motardes du Rallye National des Ladies pour le déjeuner.

Ces 80 Harley Davidson se retrouvent tous les ans, le week-end de la Pentecôte pour une randonnée touristique. Cette année, elles ont choisi l'Allier et... le Relais de la Forêt.



Nos associations retrouvent leur dynamisme :

- * Deux randonnées pédestres organisées respectivement :
 - ◇ Le 20 mars par les Berges de l'Auron; 52 randonneurs et 60 personnes à table.
 - ◇ Le 22 mai par le Club de l'Orée du Bois, première randonnée pour le Club, belle réussite avec eu 61 randonneurs venus de Bourges, Montluçon, Lurcy Levis, st Amand - Montrond et bien sûr de Valigny; au repas 51 personnes dans une ambiance très conviviale.
- * Chasse aux œufs le 18 avril par les « Ptit's monstres de Valigny »
- * Le repas du 15 mai à Isle et Bardais du Club de l'Orée de Bois, sa sortie culturelle du 21 mai sur les pas de George Sand. Nos aînés se retrouvent également tous les vendredis après-midi à l'espace socio culturel
- * Le bœuf à la broche du 5 juin organisé par les Berges de l'Auron : Environ 94 personnes et 5 enfants pour une soirée où repas et danses se sont alliés malgré le temps menaçant.
- * Les séances de cinéma du Foyer Rural qui se suivent tous les mois avec succès .
- * Tous les samedis matins, la bibliothèque municipale gérée par le Foyer Rural ouvre ses portes
- * Les danseuses du Val Dance Country se retrouvent tous les mardis soirs pour leurs répétitions et accueillent les danseurs débutants ou expérimentés qui souhaitent se joindre à leur association.

Notre journée citoyenne aura lieu le 17 septembre prochain

Une invitation vous sera envoyée indiquant le lieu de rendez-vous, et le chantier proposé.

Une animation de drones lumineux sur l'étang de Goule ,



organisée par le Conseil Départemental de l'Allier se déroulera le **6 août prochain**, à la tombée de la nuit.



Votre Maire et son 1er adjoint étaient à la **conférence de presse à l'hôtel du Département** orchestrée par le Président Claude Riboulet le 13 juin .

Projet éolien industriel SEPALÉ (promoteur du projet)

Lors de sa séance du 20 mai dernier, le conseil municipal a émis un **avis défavorable** (6 voix contre 5) à la poursuite des études de faisabilité d'un projet d'installation d'éoliennes industrielles sur la commune.

La décision d'autorisation d'implantation des éoliennes industrielles demeure en finalité de la compétence du Préfet certes. Cependant la commune se positionne ainsi clairement contre ce projet qui va à l'encontre de l'intérêt de notre territoire, comme développé dans le bulletin municipal de février 22 .

Nous avons entendu et nous associons aux nombreuses manifestations d'inquiétude et d'opposition des valignois

Nous sommes en phase avec la communauté de communes du Pays de Tronçais défavorable à l'implantation d'éoliennes industrielles sur son territoire et qui dans son PCAET (Plan Climat, Air, Energie, Territorial) définitif au 24/02/22 n'a pas retenu l'objectif d'implantation de parc éolien à l'horizon 2050 .

Ce projet d'EnR intermittente, non stockable, sans efficacité probante sur le climat, porterait essentiellement atteinte à la biodiversité, à nos paysages qui constituent notre principale richesse et source d'attractivité touristique et donc économique .